

Laval théologique et philosophique



L'Apologie de Pascal d'après les plus récents travaux critiques

Auguste Viatte

Volume 4, Number 1, 1948

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1019804ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1019804ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Laval théologique et philosophique, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Viatte, A. (1948). L'Apologie de Pascal d'après les plus récents travaux critiques. *Laval théologique et philosophique*, 4(1), 159–165.

<https://doi.org/10.7202/1019804ar>

L'Apologie de Pascal d'après les plus récents travaux critiques

L'année 1947-48 comptera dans l'histoire des études pascaliennes. Nous avons déjà relaté les trouvailles et les hypothèses du docteur Couchoud¹. On se rappelle qu'il constatait l'existence de liasses classées sommairement par Pascal lui-même, et reproduites, dans leur ordre primitif, par le manuscrit 9203 de la Bibliothèque Nationale — c'est la part des trouvailles; il prétendait aussi reconstituer un *Discours de la condition humaine* prononcé à Port-Royal et démembré plus tard, mais dont les grands feuillets conservés dans le *Recueil original des Pensées* contiennent des fragments importants — c'est la part de l'hypothèse, hypothèse qui lui permettait de claironner la reconstitution d'un manuscrit «dont il n'est pas une page qui ne soit connue et célèbre, mais que l'on peut prétendre inédit puisqu'il n'a jamais encore été publié dans son ensemble». Simultanément, mais indépendamment, un autre chercheur, M. Louis Lafuma, confirmait l'authenticité des liasses et de l'ordre suivi par la copie 9203; comme M. Couchoud, il identifiait cette copie avec celle qui fut prise sur les papiers de Pascal immédiatement après sa mort; il établissait en outre que le *Recueil original*, c'est-à-dire le groupement des papiers tel que nous l'avons, a été constitué vers 1710 ou 1711 par le chanoine Louis Périer, dernier neveu survivant de Pascal, en vue de les déposer à la bibliothèque de St-Germain des Prés, et qu'en même temps le chanoine en avait fait prendre, pour son usage personnel, une autre copie qui, après avoir alimenté les éditeurs du dix-huitième siècle (notamment Condorcet) et servi à Sainte-Beuve, a fini par tomber entre les mains de M. Louis Lafuma lui-même. Celui-ci en avait extrait *Trois pensées inédites* — événement remarquable en soi, malgré leur insignifiance relative — publiées aux Editions littéraires de France, en 1945; et l'exposé de ses conclusions, dans le *Mercure de France* de décembre 1947 et de janvier 1948, a précédé de peu son édition des *Pensées* (chez Delmas) suivant l'ordre des liasses. Pour compléter notre bibliographie et rendre justice à chacun, il faut ajouter que ces diverses recherches ont eu un précurseur dans la personne de Zacharie Tourneur, bibliothécaire à Melun, mort en 1945, qui fut le premier à signaler les liasses et dont l'édition paléographique, parue chez Vrin en 1942 — mauvais moment pour attirer l'attention — représente, non pas un texte facile à lire, mais un instrument de travail désormais indispensable.

Le docteur Couchoud et M. Louis Lafuma ne sont d'ailleurs pas d'accord sur tous les points. Il devient ainsi possible de dresser un bilan, d'énumérer les résultats acquis ou controversés, et peut-être d'esquisser des aperçus nouveaux sur l'*Apologie*.

* * *

¹ Cf. *Laval théologique et philosophique*, Vol. III, n.1, pp.123-125.

Le fait capital, c'est l'existence des liasses correspondant à un premier rangement de Pascal, et que les éditeurs s'accordent à dater de 1658, avant ces quatre dernières années où, d'après Mme Périer, la maladie le contraignit d'interrompre à peu près toute activité. Rangement, disons-nous, et non plan: rien ne nous permet d'affirmer qu'il s'y fût conformé dans la suite; il n'en était vraisemblablement qu'à l'étape où l'on se donne un plan de travail, quitte à disposer tout autrement la rédaction définitive. Mais il ne saurait nous être indifférent de savoir comment il répartissait ses notes, et Brunschvicg nous paraît désormais imprudent d'avoir soutenu que nous n'avons aucun moyen de retrouver le déroulement de son argumentation: nous possédons ses dossiers, et la copie 9203 nous en donne les titres, qui suggèrent un ordre logique et peuvent correspondre à la façon dont il voyait, à l'époque où il les groupait, le dessein à remplir:

- 1° Ordre (notes relatives au plan).
- 2° Vanité.
- 3° Misère.
- 4° Ennui.
- 5° Raison des effets.
- 6° Grandeur.
- 7° Contrariétés.
- 8° Divertissement.
- 9° Philosophes.
- 10° Le souverain Bien.
- 11° A Port-Royal (prosopopée de la Sagesse divine).
- 12° Soumission et usage de la raison.
- 13° Excellence de cette manière de prouver Dieu.
- 14° Transition de la connaissance de l'homme à Dieu.
- 15° Fausseté des autres religions.
- 16° Religion aimable.
- 17° Fondements de la religion et réponse aux objections.
- 18° Loi figurative.
- 19° Rabbinate.
- 20° Perpétuité.
- 21° Preuves de Moïse.
- 22° Preuves de Jésus-Christ.
- 23° Prophéties.
- 24° Figures particulières.
- 25° Morale chrétienne.
- 26° Conclusion¹.

¹ «Les titres, dit M. Couchoud, sont bien de Pascal lui-même. Ils étaient inscrits sur le papillon qui permettait de reconnaître la liasse. Deux papillons originaux ont été conservés dans le recueil des autographes... Ce sont justement deux des titres figurant dans la copie». Et Pascal renvoie à d'autres titres. Quant à l'ordre des chapitres suivi par le copiste, il «ne préjuge en rien, fait observer M. Lafuma, de celui qu'aurait suivi Pascal; on peut simplement remarquer que Filleau de la Chaise suit assez exactement cet ordre dans son *Discours sur les Pensées*, qui relate l'exposé fait par l'auteur à Port-Royal en 1658».

Un autre fait acquis, c'est l'identification du manuscrit 9203 avec la première copie faite après la mort de Pascal: cette copie devient ainsi un témoin de l'état primitif dans lequel furent trouvés les papiers, et certains textes que nous ne connaissons que par elle — perdus avant le dépôt du *Recueil original* — se trouvent définitivement authentifiés.

Enfin il apparaît que ce *Recueil original* a respecté fidèlement l'ordre des textes déposés. Sans doute, comme il s'agissait de les coller sur un registre, a-t-il utilisé au maximum l'espace disponible: de là l'impression de fouillis qui a dicté tant de jugements sévères. Sans doute aussi, durant le demi-siècle où les documents sont restés dans la famille Périer, certains ont-ils été déplacés; outre les disparitions — celle du *Mémorial* par exemple, égaré par un Carme — on peut constater des interversions; mais si on les constate, c'est précisément que dans l'ensemble les liasses se suivent comme dans la copie. Toujours comme dans la copie, celles qui portent un titre précèdent des liasses non classées, les unes (vingt-trois, estime M. Couchoud) postérieures au rangement, les autres (onze) négligées dans ce rangement; deux cahiers renferment les pensées que la famille Périer avait jugé bon de ne pas faire copier et de soustraire momentanément au public. Je passe sur les considérations techniques par lesquelles M. Lafuma réhabilite le malheureux anonyme que tant de critiques ont traité de «relieur illettré», et qui semble au contraire avoir travaillé consciencieusement, sous la direction du chanoine Périer, et sans se permettre la moindre fantaisie dans le classement.

* * *

Voilà les faits acquis. Il n'en va pas de même du *Discours sur la condition humaine* qu'imagine M. Couchoud et qui formerait la substance de «grands feuillets» par opposition aux bouts de papier fragmentaires. Sa conjecture n'a pas emporté la conviction unanime des chercheurs. Nous voudrions ici peser objectivement le pour et le contre.

Rappelons les arguments qu'allègue M. Couchoud.

1° Plusieurs de ces feuillets commencent ou finissent au milieu d'une phrase, sans que le commencement ou la fin puissent être trouvés dans les feuillets conservés. Preuve que d'autres feuillets ont existé et ont été perdus.

2° Le feuillet enfilé dans la liasse *Fausseté des autres Religions* s'intercale manifestement entre deux feuillets qui, eux, ont été renvoyés à la liasse *Contrariez*: le même développement suivi sur la double condition de l'homme se trouve ainsi morcelé. Preuve qu'un ensemble a été désagrégé pour être remployé dans des liasses nouvelles.

3° Un feuillet a pour titre: *Seconde partie. Que l'homme sans la foy ne peut connaître le vray bien ni la justice.* Preuve qu'il faisait suite, dans un même écrit, à une Première partie. Preuve aussi que cet écrit morcelé ne se confond pas avec l'Apologie de la Religion chrétienne. La seconde partie de celle-ci devait être (d'après la liasse *Ordre*) *Félicité de l'homme avec Dieu* ou *Qu'il y a un Réparateur*, ce qui est entièrement différent de la Seconde partie annoncée et entamée dans le feuillet en question.

Nous regretterons que les critiques du docteur Couchoud ne se soient pas donnés la peine de réfuter ces arguments. Peut-être ont-ils jugé qu'il s'agit d'indices plutôt que de preuves véritables. La perte de certains feuillets ne prouve évidemment rien sur l'existence d'un *Discours*; leur déplace-

ment non plus, car Pascal a pu modifier leur ordre au cours d'un même travail. Quant au mot *Seconde partie*, plus embarrassant, rien ne nous dit qu'il se rapporte à un ouvrage entier, et non à un chapitre particulier; rien ne nous démontre surtout que cet ouvrage ait été un *Discours de la condition de l'homme*. Mais le tout méritait discussion.

Il est certain aussi qu'une liasse a pour titre *A P. R.*: elle renferme un morceau assez long, la réponse de la Sagesse divine qui nous explique les contradictions de l'homme, et des fragments portant en général sur la monstruosité de l'indifférence en présence de la mort. La mention *A P. R. pour demain*, répétée en tête d'un paragraphe dans la prosopopée de la Sagesse, atteste qu'il s'agit bien d'un exposé improvisé; et comme nous retrouvons cette mention *A P. R.* ailleurs, en tête d'une pensée intitulée *Grandeur et misère* et insérée dans la liasse *Contrariétés*, il en résulte que d'autres textes peuvent se rapporter à la même conférence et en avoir été détachés. Mais, encore une fois, pourquoi voir en cette conférence un *Discours de la condition de l'homme*? Pourquoi ne serait-ce pas tout bonnement celle que rapporte Filleau de la Chaise, et où, «en présence et à la prière de plusieurs personnes très considérables de ses amis», il «développa en peu de mots le plan de tout son ouvrage»? Sur quoi se base-t-on pour ajouter autre chose à une «occasion» dont les témoignages contemporains soulignent le caractère exceptionnel? Ici les arguments négatifs reprennent l'avantage.

En ce qui concerne les «grands feuillets», M. Lafuma fait observer en effet que Pascal écrivait la plupart du temps sur de grands feuillets; bien qu'il pût se servir, le cas échéant, d'une enveloppe ou d'un papier quelconque, il les avait à sa disposition, y notait ses pensées à mesure qu'elles lui venaient, en les séparant par un trait; c'est lui-même qui les découpait ensuite, tout comme il barrait celles qu'il avait utilisées (et qui ne sont donc pas annulées ou désavouées pour autant); on parviendrait à reconstituer, par un travail de marqueterie, l'aspect original du manuscrit. Si certains feuillets subsistent intégralement, c'est tout simplement qu'ils renferment un développement continu et ne comportaient pas de découpage.

Mais surtout on insistera sur l'absence de tout témoignage contemporain sur un *Discours de la condition humaine*. Elle relègue les constructions du Dr P.-L. Couchoud dans le domaine des échafaudages en l'air. Comment personne n'eût-il parlé du discours s'il avait eu lieu? D'autant que le texte ne renferme pas davantage d'indications à ce sujet. Le passage qui parle «de ceux qui ont traité de la connaissance de soi-même» — Montaigne et Charron — s'intitule *Préface de la première partie* et a pour pendant la *Préface de la seconde partie* parlant de ceux qui ont traité de Dieu; nulle part on ne voit qu'il ait jamais envisagé de développer la première partie seule, et l'hypothèse d'un exposé jugé incomplet et démembré relève de la pure ingéniosité imaginative.

Au rebours de cette hypothèse d'après laquelle Pascal aurait été d'abord un moraliste émule de Montaigne, M. Lafuma voit dans la question du miracle «la clef de voûte de l'ouvrage projeté». Il s'appuie sur le récit

de Mme Périer; c'est, croyons-nous, en exagérer la portée. Si nous lisons attentivement Mme Périer, nous verrons qu'elle représente le miracle de la Sainte-Epine, et les réflexions qui s'ensuivirent, comme l'occasion du travail de Pascal, plutôt que comme une partie de ce travail lui-même. Que dit-elle, en effet ?

... Toutes les différentes réflexions que mon frère fit sur les miracles lui donnèrent beaucoup de nouvelles lumières sur la religion. Comme toutes les vérités sont tirées les unes des autres, c'était assez qu'il fût appliqué à une, les autres lui venaient comme à la foule, et se démêlaient à son esprit d'une manière qui l'enlevait lui-même, à ce qu'il nous a dit souvent. Et ce fut à cette occasion qu'il se sentit tellement animé contre les athées, que, voyant dans les lumières que Dieu lui avait données de quoi les convaincre et les confondre sans ressource, il s'appliqua à cet ouvrage...

Les miracles déclenchent ses réflexions, et ensuite il s'applique à son ouvrage: il écarte les preuves métaphysiques, non par mépris, mais parce que «trop éloignées du raisonnement ordinaire des hommes» et parce qu'elles «ne nous peuvent conduire qu'à une connaissance spéculative de Dieu»; il écarte aussi les preuves tirées de la nature, par expérience de leur peu d'efficacité psychologique, et recourt à la connaissance chrétienne du «Dieu d'amour et de consolation», connaissance qui suppose celle de notre misère et du besoin que nous avons d'un Médiateur. Nous voilà bien près du plan que donne Filleau de la Chaise, et dont Maurice Souriau, dans son édition, montrait la concordance avec celui que résume d'autre part Etienne Périer; et il n'est pas exclu sans doute que chemin faisant Pascal ait rédigé ses pages sur la condition humaine et en ait donné lecture, mais comme partie d'un tout et pas nécessairement dans l'ordre que leur attribue M. Couchoud. Mme Périer indique même des dates: point de départ, le miracle de la Sainte-Epine (24 mars 1656); Pascal a «environ trente-quatre ans» (soit 1657) quand il commence de recueillir, en vue de l'*Apologie*, les diverses pensées qui lui viennent; et à la fin de sa trente-cinquième année (soit juin 1658) sa santé lui rend impossible de «plus rien faire» durant les quatre ans qu'il lui reste à vivre. Nous avons dit que suivant les chercheurs ses dossiers ont été classés en effet vers 1658.

* * *

Mais tout ceci ne nous permet-il pas d'aller plus avant dans notre connaissance de l'*Apologie*?

Le classement de Pascal permet d'en éliminer les textes qui n'ont rien à voir avec elle, ceux, en général, que la famille Périer s'est abstenue de faire copier. Il ne s'agit pas seulement de notes polémiques, résidu des *Provinciales* (ou même, dans un cas, du *Traité du vide*), mais parfois de très belles méditations religieuses qui ont en elles-mêmes une grande valeur sans toutefois se rattacher au grand ouvrage projeté. Dans cette catégorie rentrent non seulement le *Mémorial* — cela va de soi — mais aussi le *Mystère de Jésus* que Brunschvicg situait indûment au cœur de l'*Apologie*, alors qu'il représente une effusion toute personnelle et comparable à la *Prière sur le bon usage des maladies*. Il en va de même de ce qu'on appelle la «rhétorique de Pascal», et de ses réflexions sur l'esprit de finesse et l'esprit de géométrie (résidu, selon M. Lafuma, d'une préface destinée à un *Traité*

de géométrie), bien que Pascal, en les gardant sous la main, ait pu en voir l'utilisation possible dans l'introduction où il aurait justifié sa méthode par une analyse de son public. Le cas des pensées sur les miracles est plus douteux: M. Lafuma en fait deux parts, une, surtout postérieure à 1658, qui se rapporterait à l'*Apologie*, l'autre qui aurait trait à «un petit écrit sur le miracle opéré sur Mlle Périer», aujourd'hui perdu, dont nous parle dom Clémencet. M. Lafuma en insère assez arbitrairement quelques-unes à la suite de la liasse *Fondements de la religion*, sous prétexte que Pascal a écrit des miracles qu'ils «ne sont pas inutiles et sont au contraire fondement». On pourrait objecter des phrases comme celle-ci: «Si la doctrine règle les miracles, les miracles sont inutiles pour la doctrine»; on relèvera qu'il n'existe pas de liasse *Miracles* — ce qui confirmerait qu'on ne doit guère voir dans ces considérations autre chose qu'un stimulant —, et que les miracles ne figurent pas non plus dans les *Preuves* énumérées dans le texte non classé qui porte le numéro 289 dans l'édition Brunshvicg:

Preuves. — 1° La religion chrétienne, par son établissement, par elle-même établie si fortement, si doucement, étant si contraire à la nature. — 2° La sainteté, la hauteur et l'humilité d'une âme chrétienne. — 3° Les merveilles de l'Écriture Sainte. — 4° Jésus-Christ en particulier. — 5° Les apôtres en particulier. — 6° Moïse et les prophètes en particulier. — 7° Le peuple juif. — 8° Les prophéties. — 9° La perpétuité: nulle religion n'a la perpétuité. — 10° La doctrine, qui rend raison de tout. — 11° La sainteté de cette loi. — 12° Par la conduite du monde.

Quelle qu'ait été l'importance des miracles dans la vie religieuse de Pascal, leur place exacte dans l'*Apologie* reste encore à élucider.

Ne figure pas non plus parmi les liasses classées le célèbre argument du pari, qui pourtant est rédigé sur deux grands feuillets et semble antérieur au rangement. Comme il comporte, au début d'un paragraphe, la mention *Fin de ce discours*, M. Couchoud en fait la conclusion de son discours hypothétique. M. Lafuma, lui, l'intercale après la liasse *A P. R.* «au seuil de la partie proprement apologétique» et d'ailleurs à peu près au même endroit par rapport aux réflexions sur l'homme. On sait que l'argument rend perplexes les commentateurs: faut-il y voir une introduction, une préparation psychologique, ou un aboutissement? De la réponse dépend en partie notre opinion sur le *fidéisme* de Pascal. A cet égard on peut juger significatif que le classement ne lui ait pas assigné une place déterminée. On en déduira, peut-être, que Pascal hésitait encore sur le parti à en tirer, et qu'en tout cas il ne le regardait pas comme une pièce maîtresse de son raisonnement.

M. Lafuma attribue d'autres fragments non classés soit à un avant-propos soit à une introduction: nous n'y voyons pas d'objection, et même nous y joindrions volontiers les pensées sur la rhétorique ou sur l'esprit de finesse et l'esprit de géométrie, quelle qu'ait été leur destination première; qui sait s'il n'en faut pas dire autant du pari, et si nous n'avons pas là tout un groupe extérieur à l'ouvrage proprement dit, et tenu en réserve pour une sorte de discours préliminaire? Les dates importeraient peu. Néanmoins il serait intéressant de vérifier en général lesquels des morceaux non classés — y compris ceux que M. Lafuma rattache aux sections exis-

tantes — représentent des additions postérieures à 1658, et lesquels ont été délibérément négligés ou écartés lors du rangement: il faudrait seulement prendre garde à n'en pas tirer des conclusions hâtives, car on imaginerait aussi bien un commencement de rangement interrompu par la maladie. Mais de toute façon l'excellente édition Lafuma, la première à respecter l'ordre esquissé par les dossiers de Pascal, ne nous dispense pas de l'édition chronologique à laquelle M. Couchoud fait allusion. L'étude du papier, de l'écriture, fournirait des indications utiles, quoique d'après Mme Périer l'essentiel ait été composé dans un délai relativement court et avec une rapidité qui faisait l'admiration de sa famille. N'oublions jamais que la philosophie de Pascal ne constitue pas un système achevé, comme celle de Kant ou de saint Thomas: elle cheminait vers un but qu'elle n'a pas eu le temps d'atteindre; pour ne pas nous y tromper, nous devrions pouvoir saisir ce cheminement, en retracer l'histoire, mesurer l'ordre dans lequel ses divers raisonnements se sont présentés successivement à l'esprit du maître et ce qu'il en a retenu.

Nous en avons assez dit pour faire voir l'intérêt des travaux récents. Le palier de Brunschvicg est dépassé. Certes on aurait tort de méconnaître tout ce que l'érudition pascalienne doit à ce philosophe des sciences, rationaliste par surcroît, qui, en soulignant la part des mathématiques et de la méthode scientifique dans le génie du grand apologiste, a porté des coups décisifs à la légende du Pascal romantique, sceptique, halluciné. Mais, depuis cinquante ans — l'édition Brunschvicg est de 1897 — nous vivions sous l'impression qu'il est tout à fait vain de prétendre reconstituer l'*Apologie* et qu'il ne restait qu'à grouper les *Pensées* selon leurs affinités logiques, dans un ordre que Brunschvicg, en philosophe qu'il était, avait rendu très satisfaisant. Aujourd'hui nous convenons toujours du premier point, car on ne ressuscite pas ce qui n'a jamais eu d'être; mais nous voyons qu'on peut aller au delà d'un classement arbitraire qui n'était pas Pascal mais Pascal lu et interprété par Brunschvicg; au delà du Pascal-Brunschvicg nous tentons de reconnaître le Pascal-Pascal; nous pouvons serrer de près au moins l'ordre provisoire établi par Pascal dans ses notes, et nous discernons la possibilité de suivre, sans le trahir, ses progrès dans l'enrichissement de sa pensée. Une nouvelle aire s'ouvre aux chercheurs, et lorsqu'ils l'auront parcourue jusqu'au bout, lorsque nous pourrons jeter un coup d'œil d'ensemble sur leurs découvertes, il sera temps de revenir à l'examen philosophique des *Pensées* dans une perspective singulièrement modifiée et précisée.

AUGUSTE VIATTE.
